

# **Commissions d'études de l'UIT-D 2022-2025**

## **Séance d'information à l'intention des délégués**

---

Novembre 2022



# Contenu

## Informations générales concernant les commissions d'études de l'UIT-D

- Histoire, mandat et participants
- Structure, rôles et responsabilités

## La période d'études 2022-2025

- Portée des travaux, Questions à l'étude
- Liens avec le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2026 et avec le Plan d'action de Kigali

## Quels sont les produits élaborés par les commissions d'études de l'UIT-D au cours d'une période d'études?

## Comment les équipes chargées de l'étude des Questions sont-elles constituées?

## Comment un délégué contribue-t-il?

- Élaborer, soumettre une contribution, comment est traitée la contribution

## Quand les commissions d'études et les Groupes du Rapporteur se réunissent-il?

- Échéances importantes avant chaque réunion, types de documents pour chaque réunion
- Principales échéances de la période d'études 2022-2025

## Choses importantes à faire avant une réunion, questions relatives à l'organisation durant une réunion

## Liste des outils à votre disposition

# | Histoire et mandat

- La décision de créer les commissions d'études de l'UIT-D a été prise par la Conférence de plénipotentiaires additionnelle qui s'est tenue à Genève en **1992**.
- Les deux premières commissions d'études du développement des télécommunications ont été créées par la première Conférence mondiale de développement des télécommunications convoquée à Buenos Aires (Argentine) en **1994**.
- Elles ont été maintenues par les CMDT ultérieures qui se sont tenues de 1998 à 2022 (huitième période d'études, 2022-2025)

## Mandat 2022-2025

- **Constitution et Convention de l'UIT** (articles 17 et 20) et **Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union**
- **Résolution 1** (Rév. Kigali, 2022) **de la CMDT**, **Résolution 2** (Rév. Kigali, 2022) **de la CMDT**
- Autres dispositions pertinentes adoptées par la Conférence de plénipotentiaires et la CMDT

# | Que sont les commissions d'études de l'UIT-D? (1/2)

**Plate-forme neutre et mondiale** permettant aux membres de l'UIT-D d'étudier **ensemble** des questions de télécommunication/TIC qui intéressent en particulier les pays en développement

- en échangeant des informations via les contributions présentées et examinées aux réunions
- en constituant un corpus de connaissances: études de cas, enseignements tirés, bonnes pratiques
- en élaborant des documents annuels (produits) et des rapports de fin de période d'études (rapports finals) auxquels le grand public a accès gratuitement dans toutes les langues officielles de l'ONU
- en permettant de poursuivre la collaboration sur des activités données, comme des ateliers, l'élaboration de kits pratiques, des contributions de spécialistes dans le cadre de l'appui fourni au niveau des pays, y compris pour des projets

## Qui y participe?

Administrations des États Membres de l'UIT, Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP, Membres du Secteur UIT-D, établissements universitaires participants aux travaux de l'UIT-D et Associés de l'UIT-D, organisations régionales et internationales et organisations du système des Nations Unies.

**Voir un exemple de lettre d'invitation [ici](#)**

# Que sont les Commissions d'études de l'UIT-D? (2/2)

## Structure

- 2 commissions d'études
- 14 groupes du Rapporteur (1 par Question)

## Nominations

- Présidents et Vice-Présidents nommés par la CMDT
- Rapporteurs et Vice-Rapporteurs nommés par les commissions d'études

## Réunions

- Les commissions d'études se réunissent normalement une fois par an
- Les groupes du Rapporteur se réunissent normalement deux fois par an (dont une fois pendant la réunion de la commission d'études)

## Rapports

- Les groupes du Rapporteur font rapport aux commissions d'études
- Les commissions d'études font rapport au GCDT et à la CMDT

Résolutions pertinentes:

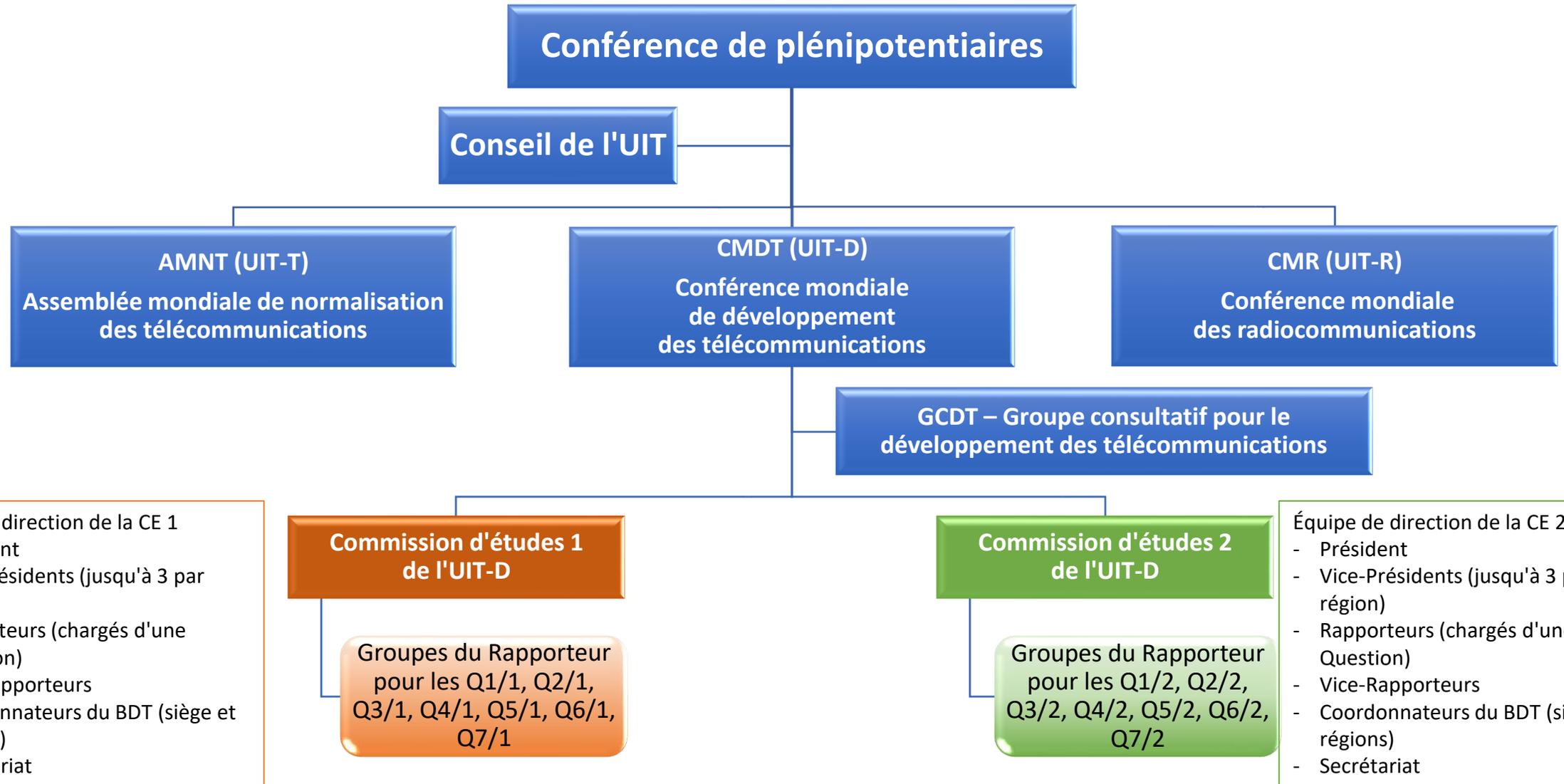
- Rés. 2 de la CMDT
- Rés. 1 de la CMDT (§ 3.1)

- Rés. 208 de la PP
- Rés. 1 de la CMDT (§ 3.3)

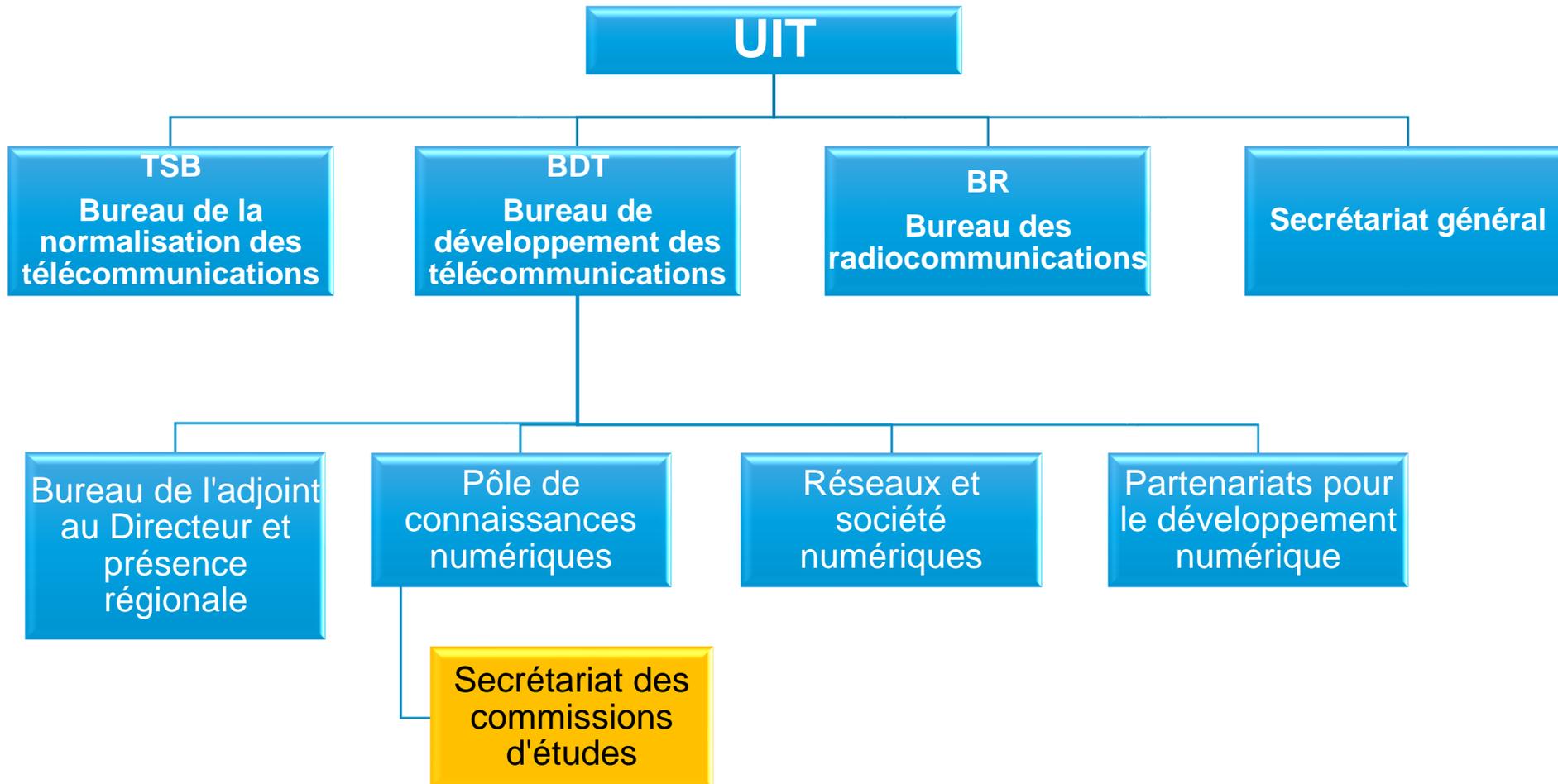
Rés. 1 de la CMDT (§ 3.7)

Rés. 1 de la CMDT (§ 3.10)

# Les commissions d'études de l'UIT-D dans la structure des conférences de l'UIT



# Les commissions d'études dans la structure organisationnelle de l'UIT



# | Rôles au sein des commissions d'études de l'UIT-D

- **Président:** dirige tous les aspects des travaux d'une commission d'études, y compris préside les séances plénières lors des réunions de sa commission d'études
- **Vice-Président:** fournit un appui au président pour la conduite des travaux avec des fonctions de coordination précises
- **Rapporteur:** dirige tous les aspects des travaux sur une Question à l'étude, y compris préside les réunions sur la Question à l'étude concernée. Voir l'Annexe 5 de la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022)
- **Vice-Rapporteur:** fournit un appui au rapporteur pour la conduite des travaux avec des fonctions de coordination précises
- **Coordonnateur du BDT:** facilite l'échange d'informations sur les travaux menés par le BDT en tant que spécialiste interne d'un domaine ou en tant que collègue en poste dans un bureau régional ou un bureau de zone
- **Secrétariat:** coordonne le déroulement des travaux pour toutes les Questions à l'étude

Pour en savoir plus: voir la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT

# | Responsabilités des vice-présidents

- **Assister le président pour tout ce qui a trait à la gestion de la commission d'études**, y compris:
  - remplacer le président aux réunions officielles de l'UIT-D
  - succéder au président au cas où il serait dans l'impossibilité de continuer à assumer ses fonctions
- **S'acquitter de fonctions précises attribuées par le président**, telles que:
  - assistance concernant l'élaboration des résultats demandés par la CMDT
  - coordonnateur pour un sujet donné
  - coordonnateur chargé d'assurer le suivi d'autres programmes et domaines d'activité
- Peuvent assumer des **responsabilités supplémentaires**, comme celles de rapporteur/vice-rapporteur (y compris de groupes mixtes de rapporteurs ou de groupes du rapporteur intersectoriels)

# | Responsabilités des rapporteurs

- **Faire progresser l'étude de la Question** conformément aux résultats attendus définis par la CMDT
- **Établir et tenir à jour un plan de travail** pour la Question, compte dument tenu des produits attendus, y compris les produits annuels autant que faire se peut
- Compiler les textes et contributions reçus pour l'**élaboration des rapports nouveaux et révisés** et des recommandations
- **Élaborer les rapports de réunion** après chaque réunion
- **Coordonne les travaux du Groupe du Rapporteur en utilisant les listes de diffusion, les outils de collaboration** et d'autres outils électronique pour faciliter la communication et les échanges d'information sur des sujets précis dans le contexte de l'étude
- **Rendre compte de l'état d'avancement** des travaux et soumettre les problèmes au président de la commission d'études lorsqu'il le juge nécessaire afin qu'une solution soit trouvée au niveau de la commission

# | Responsabilités des vice-rapporteurs

- **Faire progresser l'étude de la Question** dans un ou plusieurs domaines de travail précis attribués par le rapporteur
- **Aider le rapporteur** à élaborer les rapports des réunions
- **Élaborer et soumettre des contributions** destinées à être examinées par le Groupe du Rapporteur
- **Examiner et compiler les textes et contributions** reçus sur des domaines précis et indiquer les domaines dans lesquels des contributions et documents supplémentaires sont nécessaires
- **Rendre compte de l'état d'avancement des travaux** dans les domaines dont il s'occupe
- **Contribuer activement** aux travaux du Groupe du Rapporteur, en utilisant les listes de diffusion et les outils collaboratifs, sur des sujets précis dans le contexte de l'étude
- **Participer et contribuer activement** aux réunions du groupe du rapporteur, de la commission d'études et de l'équipe de direction, et à toute autre réunion organisée par le rapporteur ou le président de la commission d'études (participation en présentiel ou à distance)

# Champ d'application des travaux pour la période d'études 2022-2025

## Commission d'études 1: Environnement propice à une connectivité efficace<sup>1</sup>

- Aspects politiques et réglementaires nationaux du développement des télécommunications **large bande**/TIC
- **Aspects économiques** dans le domaine des télécommunications/TIC nationales, y compris les méthodes permettant de faciliter la mise en place de l'économie numérique et la fourniture de services de télécommunication/TIC
- Approches nationales en ce qui concerne la fourniture d'un accès aux **télécommunications/TIC modernes dans les zones rurales et isolées**, l'accent étant mis tout particulièrement sur les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition
- Accès aux services de télécommunication/TIC pour favoriser des **communications inclusives**, en particulier pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers
- Passage aux technologies numériques pour la **radiodiffusion** et adoption de ces technologies pour différents environnements
- Utilisation des télécommunications/TIC pour l'**atténuation et la gestion des risques de catastrophes**, notamment dans les pays en développement
- **Information, protection et droits des consommateurs** pour les services de télécommunication/TIC, en particulier pour les groupes vulnérables

<sup>1</sup> Une connectivité efficace est un niveau de connectivité qui permet aux utilisateurs d'accéder à une expérience en ligne sûre, satisfaisante, enrichissante et productive à un coût abordable

## Commission d'études 2: Transformation numérique

- Télécommunications/TIC pour les **cyberservices**, y compris la cybersanté et le cyberenseignement
- Instauration de la **confiance et de la sécurité** dans l'utilisation des TIC
- Utilisation des télécommunications/TIC pour le suivi et l'atténuation des effets des **changements climatiques**, l'intégration des principes de l'économie circulaire et l'élimination en toute sécurité des **déchets d'équipements électroniques**
- Lutte contre la **contrefaçon de dispositifs de télécommunication/TIC** et contre le **vol de dispositifs de télécommunication mobiles**
- Mise en œuvre de tests de **conformité et d'interopérabilité** pour les dispositifs et équipements de télécommunication/TIC
- Exposition des personnes aux **champs électromagnétiques**
- Accès aux **technologies**, plates-formes, applications et cas d'utilisation qui se font jour: Enjeux et perspectives pour les pays en développement
- Utilisation des télécommunications/TIC pour créer des "**villes intelligentes**" et édifier une société de l'information
- **Adoption** des télécommunications/TIC et renforcement des **compétences numériques**

**Pour plus d'informations:  
voir l'Annexe 1 de la Résolution 2**

# Questions à l'étude pour la période 2022-2025

## Questions de l'UIT-D à l'étude 2022-2025

### Commission d'études 1

*Environnement propice à une connectivité efficace*

Q1/1

Stratégies et politiques pour le déploiement du large bande dans les pays en développement

Q2/1

Stratégies, politiques, réglementations et méthodes relatives au passage aux technologies numériques pour la radiodiffusion et à l'adoption de ces technologies, notamment pour fournir de nouveaux services dans divers environnements

Q3/1

Utilisation des télécommunications/TIC pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe

Q4/1

Aspects économiques des télécommunications/TIC nationales

Q5/1

Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées

Q6/1

Information, protection et droits du consommateur

Q7/1

Accessibilité des télécommunications/TIC pour permettre une communication inclusive, en particulier pour les personnes handicapées

## Questions de l'UIT-D à l'étude 2022-2025

### Commission d'études 2

*Transformation numérique*

Q1/2

Villes et communautés intelligentes et durables

Q2/2

Technologies de base pour les cyberservices et les cyberapplications, y compris la cybersanté et le cyberenseignement

Q3/2

Sécurisation des réseaux d'information et de communication: Bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité

Q4/2

Équipements reposant sur les télécommunications/TIC: conformité et interopérabilité et lutte contre la contrefaçon et le vol de dispositifs mobiles

Q5/2

Adoption des télécommunications/TIC et amélioration des compétences numériques

Q6/2

Les TIC au service de l'environnement

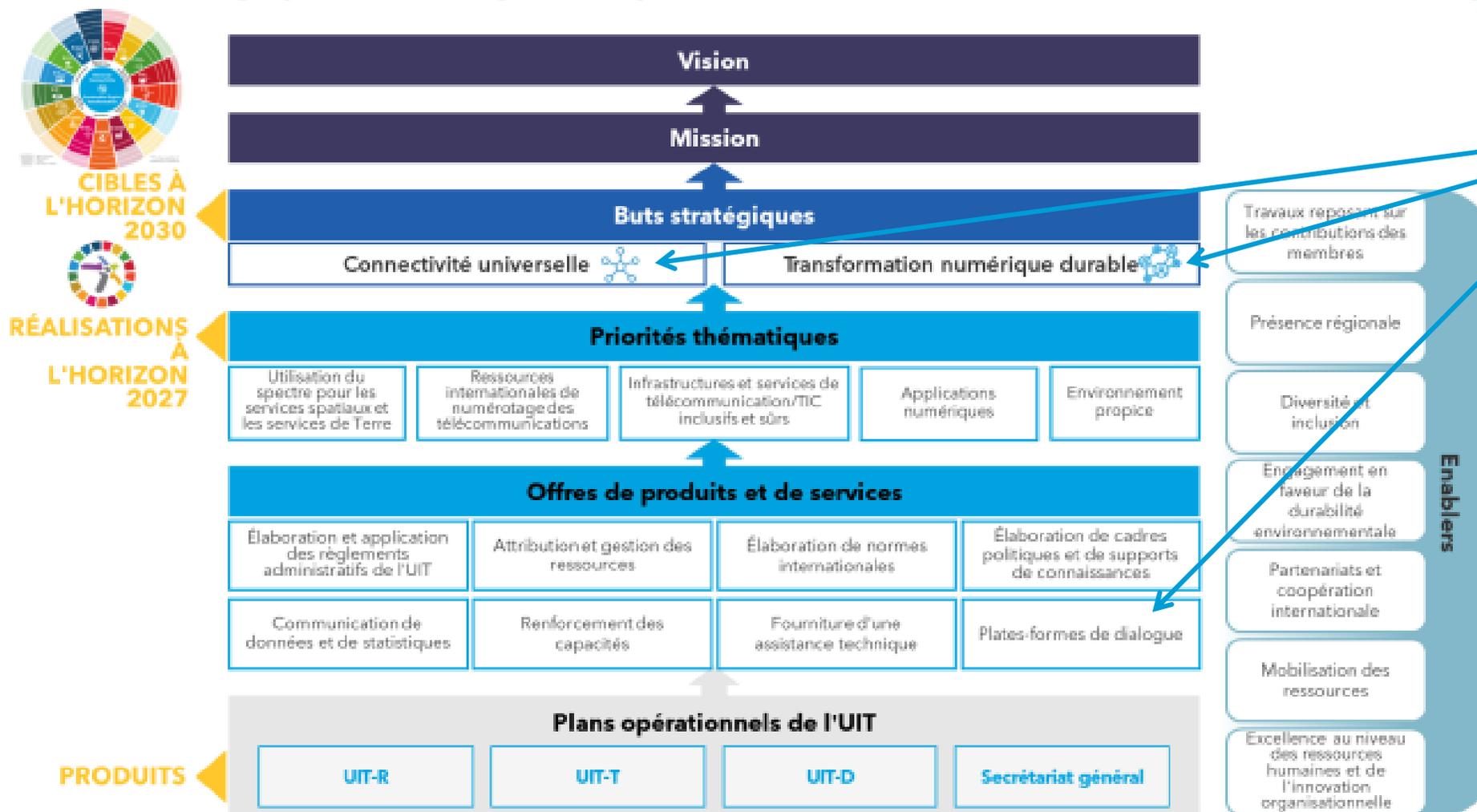
Q7/2

Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

Pour en savoir plus, consultez [itu.int/itu-d/sites/studygroups](http://itu.int/itu-d/sites/studygroups)

Pour en savoir plus, consultez [itu.int/itu-d/sites/studygroups](http://itu.int/itu-d/sites/studygroups)

## Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027: Illustration du cadre stratégique



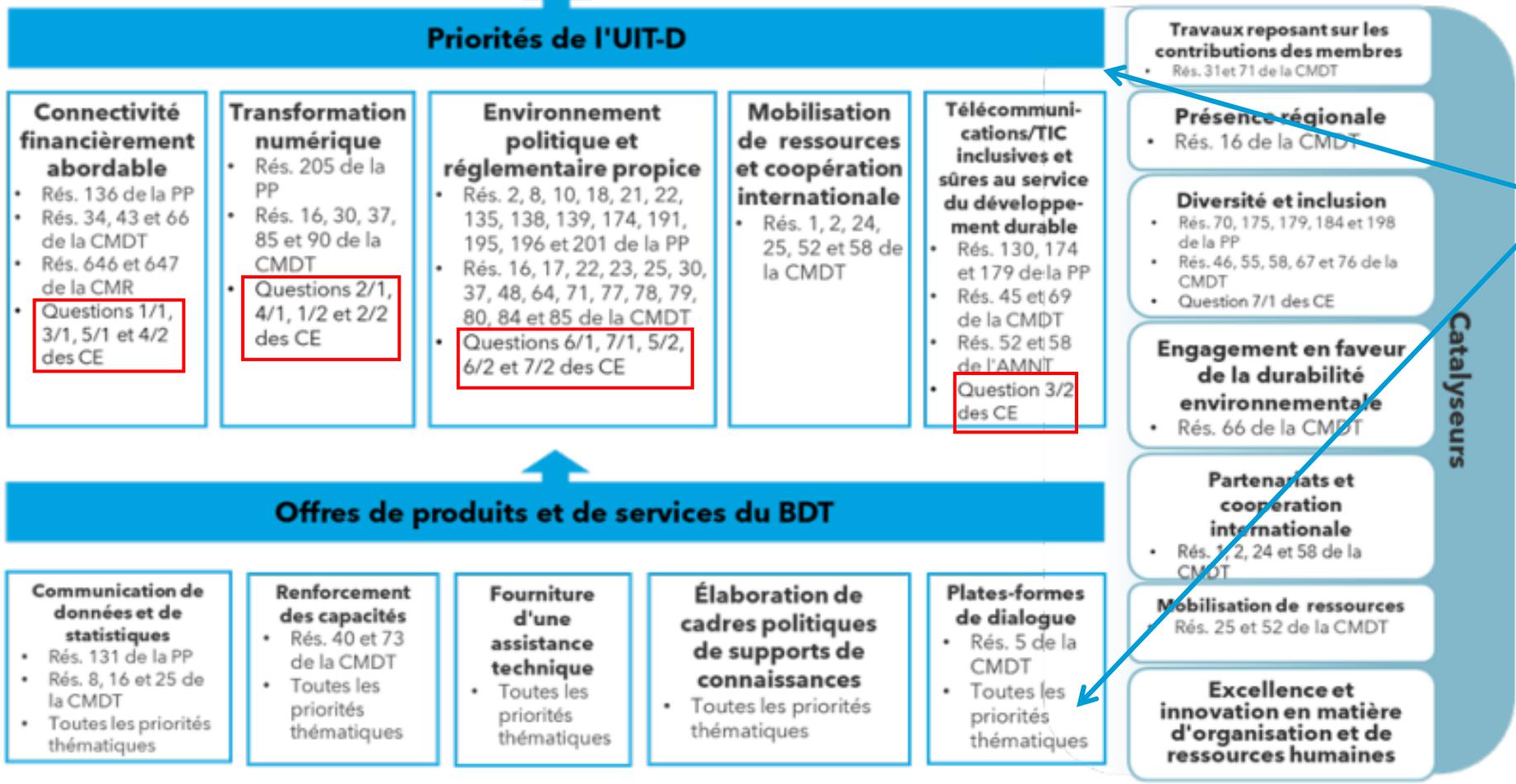
**Les commissions d'études de l'UIT-D sont des plates-formes de dialogue et l'intitulé des commissions d'études est lié aux buts stratégiques de l'UIT**

Voir l'Annexe 1 de la Résolution 71 (Rév. Bucarest, 2022)

# Liens avec le Plan d'action de Kigali adopté par

**Thème de la CMDT-22: Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable**

- Grandes orientations C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7 et C11 du SMSI
- ODD 1, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16, 17



Les commissions d'études de l'UIT-D sont des plates-formes de dialogue et les Questions à l'étude sont liées aux priorités thématiques (voir la diapositive précédente), qui sont également liées aux priorités de l'UIT-D définies dans le Plan d'action de Kigali

Voir le Plan d'action de Kigali dans le [Rapport final de la CMDT-22](#)

# Quels sont les produits élaborés par les commissions d'études de l'UIT-D au cours d'une période d'études?

Des rapports, des lignes directrices et des documents thématiques annuels (produits intérimaires)

Disponibles en ligne gratuitement dans toutes les langues officielles de l'ONU

ITU-D Study Groups  
Final reports 2018 - 2021  
[www.itu.int/itudsgpub](http://www.itu.int/itudsgpub)

ITUPublications



**Contributions** des membres, des coordonnateurs et des collaborateurs de l'UIT

**Notes de liaison reçues** des autres Secteurs de l'UIT et d'autres organisations

- Programmes de gestion du temps
- Ordres du jour des réunions
- Documents administratifs
- Enquête ou questionnaire du secrétariat relatifs à la période d'études et résultats



Rapports finals et lignes directrices

Bulletins d'actualité, blogs, vidéos et entretiens

Produits intérimaires

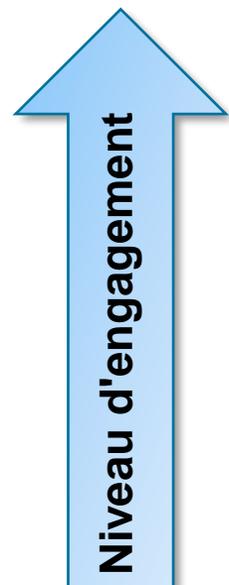
Plans de travail et rapports d'activité sur les Questions

Rapports de réunion et statistiques

Notes de liaison envoyées aux autres Secteurs de l'UIT et à d'autres organisations

# Comment les équipes chargées de l'étude d'une Question sont-elles constituées, et quelle est leur charge de travail?

Les équipes chargées de l'étude d'une Question sont constituées à la première réunion de la commission d'études pour la nouvelle période d'études (après la CMDT, lors de laquelle les présidents et vice-présidents sont désignés), durant laquelle les rapporteurs et vice-rapporteurs sont désignés et les coordonnateurs du BDT présentés à tous les participants.



Niveau d'engagement

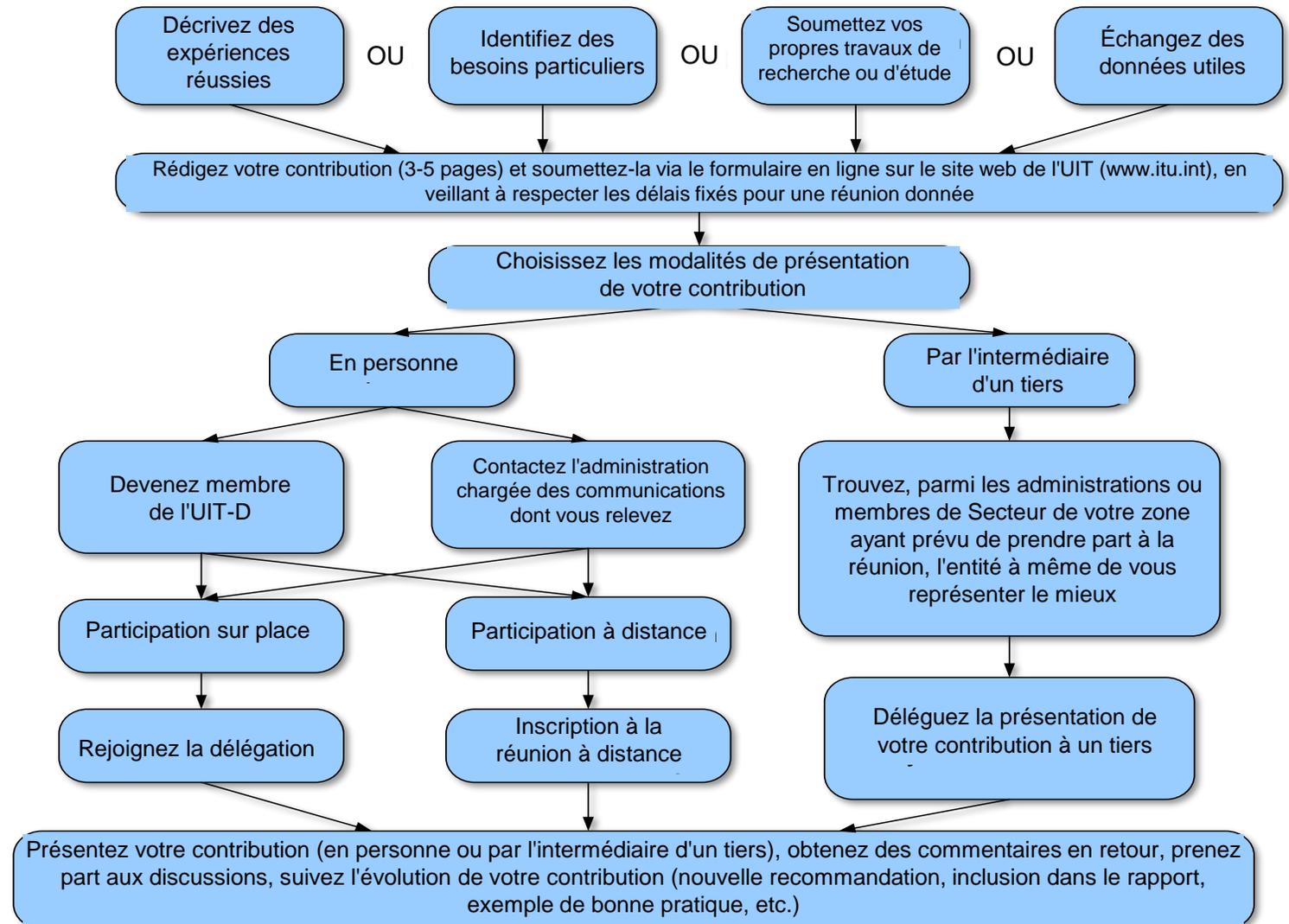
- Les **présidents** sont en contact permanent avec le secrétariat pour faire avancer les travaux des commissions d'études et organisent des réunions d'équipe avec les vice-présidents, si nécessaire.
- Les **rapporteurs** sont en contact permanent avec l'équipe chargée de l'étude de la Question ainsi qu'avec le secrétariat pour faire avancer les travaux relatifs à la Question.
- Les **vice-présidents** apportent aux présidents le soutien convenu en matière de coordination
- Les **vice-rapporteurs** apportent aux rapporteurs le soutien convenu.
- **Tous** les membres de l'UIT-D peuvent être des **contributeurs actifs** – ils peuvent avoir des intérêts particuliers et proposer des mesures spécifiques concernant les Questions à l'étude – et peuvent soumettre (et présenter aux réunions concernées) autant de contributions à autant de Questions qu'ils le souhaitent.

# Que fait un(e) délégué(e) contribuant activement aux travaux des commissions d'études de l'UIT-D?

- Il/Elle soumet une contribution écrite (5 pages maximum) qui sera traduite dans les autres langues de l'ONU<sup>1</sup> et transmise aux membres.

<sup>1</sup>: si la contribution est soumise au plus tard 45 jours avant une réunion, conformément à la Résolution 1 de la CMDT (Rév. Kigali, 2022)

- Les travaux des commissions d'études de l'UIT-D reposent sur les contributions provenant des États Membres de l'UIT, des Membres du Secteur de l'UIT-D, des établissements universitaires, des Associés et d'autres entités et organisations autorisées
- C'est donc en toute logique que les commissions d'études ont constamment besoin qu'on leur soumette des contributions de fond et de qualité, contenant des études de cas et des enseignements tirés



# Élaboration d'une contribution

Secteur du développement  
des télécommunications  
Commissions d'études



Première réunion des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D  
Genève, 28 novembre – 9 décembre 2022

Document 1/[xxx]-F  
Document 2/[xxx]-F  
[date]  
Original: [anglais]

Langue(s) originale(s) de la contribution →

Question [x]/1: [xxx]  
Question [x]/2: [xxx] Question(s) ayant trait à la contribution

ORIGINE: ← [xxx] Entité membre de l'UIT-D ayant soumis la contribution  
(pas le nom de la personne ou du département)

TITRE: [xxx]

Référence aux documents: 1/[xxx], 2/[xxx] Par ex: suite donnée à une contribution précédente

Suite à donner: ← [xxx] Toute mesure particulière demandée

Mots clés: ← [xxx] Mots clés résumant le mieux la contribution

Résumé:

[xxx] Résumé de l'ensemble de la contribution

Enseignements tirés et bonnes pratiques proposées (s'il y a lieu):

[xxx] Lignes directrices proposées compte tenu des enseignements tirés

## Conseils

- Distinguez les contributions **pour suite à donner** et celles **pour information**:
  - Pour suite à donner: inscrite à l'ordre du jour pour examen
  - Pour information: n'est pas inscrite à l'ordre du jour et n'est pas examinée
- Identifiez des **Questions cibles** afin de veiller à ce que votre contribution soit pertinente pour la Question à l'étude
  - "Toutes les Questions de la CE 1/CE 2" sont destinées à être examinées par les coordinateurs aux séances plénières des commissions d'études
- Prenez le temps d'écrire un **résumé** pertinent
  - Le résumé est utilisé généralement dans les rapports de réunion et parfois dans les rapports finals
  - Évitez de faire un copier-coller de la partie introductive
- Faites part **des enseignements tirés et des bonnes pratiques suggérées**
  - Il sera alors possible de dégager plus facilement les lignes directrices pour les rapports finals
- Limitez la partie principale à un maximum de **5 pages** (page de couverture comprise)
  - Des renseignements additionnels peuvent être fournis dans une annexe (qui ne sera pas traduite)

# | Soumission de la contribution et étapes suivantes

- Les **dates limites** de soumission des contributions sont fixées conformément à la Résolution 1 de la CMDT (Rév. Kigali, 2022)
- Les contributions sont soumises **en ligne** [ici](#), dans l'une des langues de la réunion
- Une fois soumise, votre contribution est traitée par le secrétariat, puis traduite dans les langues officielles de l'ONU, le cas échéant, et chargée sur le site web de la réunion afin que tous les membres de l'UIT-D puissent y avoir accès
- Votre contribution sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion pertinente
- Vous serez invité(e) par le/la président/(e) de la réunion à présenter votre contribution et à répondre aux questions des participants
- Une décision sera prise par consensus pour déterminer comment et où intégrer le contenu pertinent de votre contribution dans [un produit intérimaire et/ou dans le rapport final](#)
- Le/la président(e) prendra note de votre contribution, laquelle sera mentionnée dans le rapport de la réunion

# Réunions des commissions d'études de l'UIT-D et des Groupes du Rapporteur

- Pour chaque commission d'études, il y aura 4 réunions de la commission d'études et 2 réunions des Groupes du Rapporteur
- Le programme de gestion du temps et l'ordre du jour de la plénière, tels qu'ils ont été approuvés par le/la président(e) de la commission d'études, sont communiqués dans les lettres d'invitation de chaque réunion. Vous pouvez voir un exemple [ici](#)

1/ADM/2-F

PAGE 2

	Lundi 28 novembre 2022	Mardi 29 novembre 2022	Mercredi 30 novembre 2022	Jeudi 1er décembre 2022	Vendredi 2 décembre 2022
Matin	09 h 30-10 h 45 Ouverture de la réunion de la CE 1 et première séance plénière  (Document <a href="#">1/OJ/1</a> )	09 h 30-10 h 45 Question 1/1 (Stratégies et politiques pour le déploiement du large bande dans les pays en développement)  (Document <a href="#">1/OJ/2</a> )	09 h 30-10 h 45 Question 3/1 (Utilisation des télécommunications/TIC pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe)  (Document <a href="#">1/OJ/4</a> )	09 h 30-10 h 45 Question 5/1 (Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées)  (Document <a href="#">1/OJ/6</a> )	09 h 30-10 h 30 Question 7/1 (Accessibilité des télécommunications/TIC pour permettre une communication inclusive, en particulier pour les personnes handicapées)  (Document <a href="#">1/OJ/8</a> )
	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
	11 h 00-12 h 30 Première séance plénière (suite)	11 h 00-12 h 30 Question 1/1 (suite)	11 h 00-12 h 30 Question 3/1 (suite)	11 h 00-12 h 30 Question 5/1 (suite)	10 h 45-12 h 00 Question 7/1 (suite)
	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Après-midi	14 h 30-15 h 45 Première séance plénière (suite)	14 h 30-15 h 45 Question 2/1 (Stratégies, politiques, réglementations et méthodes relatives au passage aux technologies numériques pour la radiodiffusion et à l'adoption de ces technologies, notamment pour fournir de nouveaux services dans divers environnements)  (Document <a href="#">1/OJ/3</a> )	14 h 30-15 h 45 Question 4/1 (Aspects économiques des télécommunications/TIC nationales)  (Document <a href="#">1/OJ/5</a> )	14 h 30-15 h 45 Question 6/1 (Information, protection et droits du consommateur)  (Document <a href="#">1/OJ/7</a> )	14 h 30-15 h 45 Seconde séance plénière  (Document <a href="#">1/OJ/1</a> )
	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
	16 h 00-17 h 30 Première séance plénière (suite)	16 h 00-17 h 30 Question 2/1 (suite)	16 h 00-17 h 30 Question 4/1 (suite)	16 h 00-17 h 30 Question 6/1 (suite)	16 h 00-17 h 00 Seconde séance plénière (suite)
			17 h 30-19 h 00 Réunion de la Présidente avec les membres de l'équipe de direction	17 h 00-17 h 30 Clôture de la réunion de la CE1	

Programme de gestion du temps ←

→ Ordre du jour de la plénière

	Points	Documents
Séance d'ouverture (lundi 5 décembre 2022, 09 h 30-12 h 30, 14 h 30-17 h 30)		
1	Ouverture de la séance plénière 1.1 Remarques liminaires de la Directrice du BDT 1.2 Remarques liminaires du Président de la Commission d'études 2	
2	Adoption de l'ordre du jour et du programme de gestion du temps	<a href="#">2/OJ/1</a>
3	Examen du rapport sur les activités menées par la Commission d'études 2 durant la période d'études 2018-2022	<a href="#">WTDC-22/7</a> (Rapport du Président de la CE 2 à la CMDT-22)
4	Aperçu et statistiques concernant la Commission d'études 2	
5	Résultats pertinents de la CMDT-22 et de la PP-22 5.1 Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT 5.2 Création de commissions d'études 5.3 Principaux résultats de la PP-22	
6	Questions liées à la gestion de la Commission d'études 2 6.1 Présentation de l'équipe de direction 6.2 Désignation des rapporteurs et des vice-rapporteurs	
7	Programme de travail de la Commission d'études 2 pour la période d'études	
8	Examen des contributions pertinentes, y compris les notes de liaison	
9	Session d'initiation	
Séance de clôture (vendredi 9 décembre 2022, 14 h 30-17 h 30)		
10	Coordination avec les autres Secteurs de l'UIT sur des questions d'intérêt mutuel	
11	Rapports des réunions des Groupes du Rapporteur (note: les rapports de réunion seront publiés à la fin de la semaine de réunions): 11.1 Question 1/2 11.2 Question 2/2 11.3 Question 3/2 11.4 Question 4/2 11.5 Question 5/2 11.6 Question 6/2 11.7 Question 7/2	
12	Lieu et dates proposés pour les prochaines réunions des Groupes du Rapporteur de la Commission d'études 2	<a href="#">2/ADM/1</a>
13	Divers	
14	Clôture de la réunion	

- La réunion de l'équipe de direction de la CE 1 se tiendra le dimanche 27 novembre 2022, de 15 h 30 à 17 h 30 (à confirmer).
- La réunion de l'équipe de direction commune des CE 1 et CE 2 se tiendra le dimanche 4 décembre 2022, de 14 h 30 à 16 heures (à confirmer).

# Échéances importantes avant chaque réunion

3 mois avant la réunion

- Envoi de la lettre d'invitation
- Ouverture des inscriptions à la réunion
- Mise en ligne de la page web de la réunion contenant les renseignements suivants:
  - Projet d'ordre du jour de la plénière
  - Projet de programme de gestion du temps

45 jours calendaires avant la réunion

- Date limite pour la soumission des contributions pour lesquelles une traduction est demandée
- Date limite pour les demandes concernant l'interprétation
- Date limite pour les demandes de bourses

Après la date limite:

- Publication des projets d'ordre du jour pour les réunions des Groupes du Rapporteur

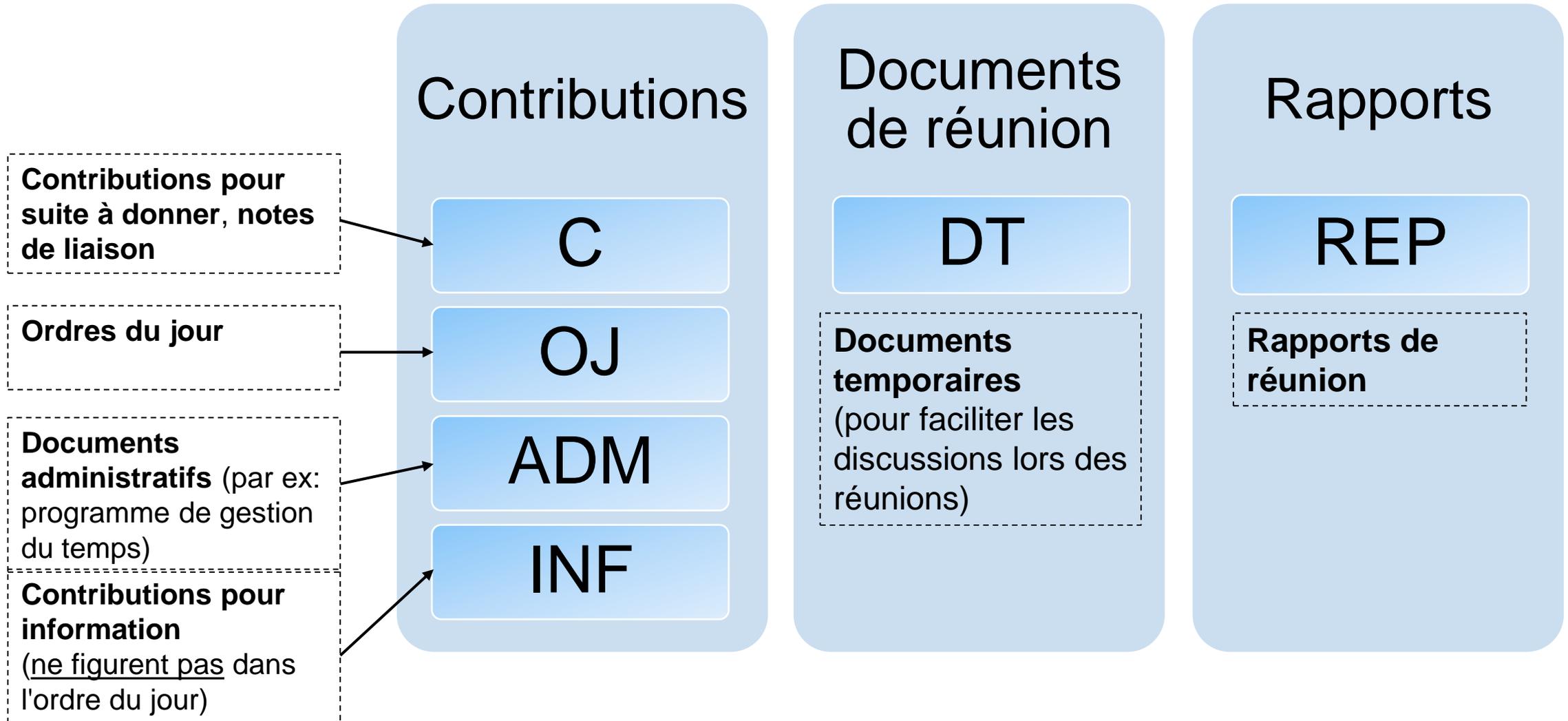
12 jours calendaires avant la réunion

- Date limite pour la soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction
- Date limite pour la soumission des contributions pour information

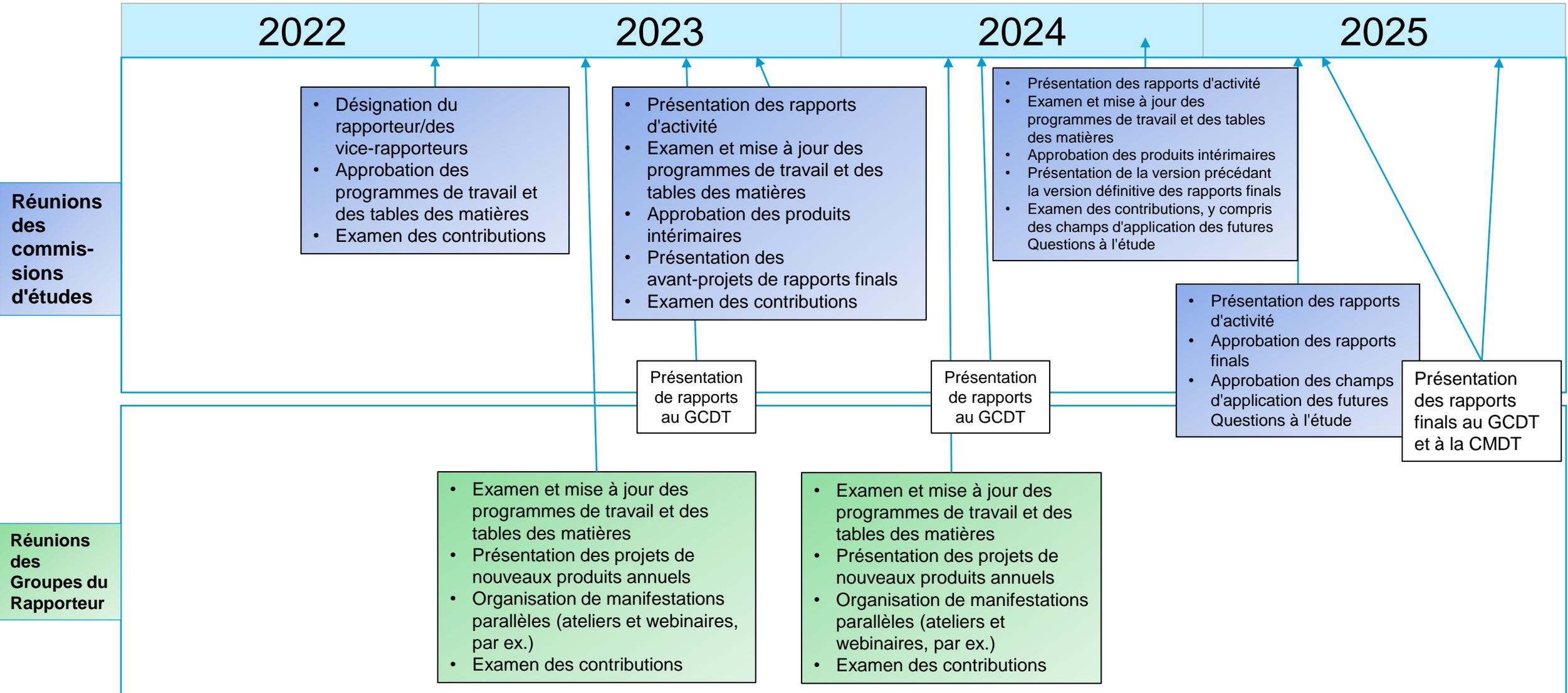
7 jours calendaires avant la réunion

- Publication de toutes les contributions reçues avant la date limite de soumission
- Publication des ordres du jour révisés

# | Types de documents pour chaque réunion

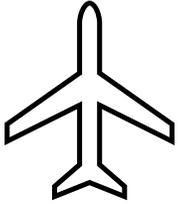


# Réunions des commissions d'études de l'UIT-D: principales échéances



# Liste des choses à faire avant une réunion

## Demandez une assistance pour les voyages et les formalités de visa



- Il revient aux participants de demander une assistance pour l'obtention d'un visa
- La procédure de demande de visa est disponible sur le [site web](#)
- Veillez à respecter les délais pour les demandes d'assistance pour les formalités de visa
- Les participants inscrits qui le souhaitent peuvent contacter la Section des voyages de l'UIT, à l'adresse [travel@itu.int](mailto:travel@itu.int), pour obtenir de plus amples renseignements

---

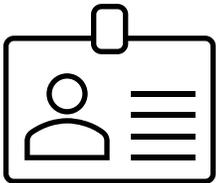
## Consultez le Règlement intérieur et téléchargez les documents



- Vous pouvez accéder aux documents relatifs aux commissions d'études de l'UIT-D en cliquant sur les liens suivants:
  - Résolutions 1 et 2 de la CMDT et Questions à l'étude: [ici](#)
  - Documents de réunion: documents de la [CE 1](#), documents de la [CE 2](#)
- Une [application de synchronisation des documents](#) peut être utilisée (compte TIES nécessaire)

---

## Retirez votre badge une fois inscrit(e)



- Le retrait des badges se fait au bâtiment Montbrillant
  - Les délégués inscrits se contenteront d'apporter leur confirmation d'inscription reçue par courrier électronique et de présenter une pièce d'identité avec photo
- À titre exceptionnel, les délégués qui ne se seront pas inscrits en ligne auront également besoin d'une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné de leur administration/entité pour pouvoir s'inscrire sur place

# Questions relatives à l'organisation durant une réunion (1/2)

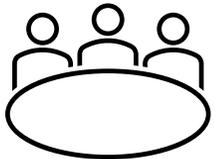
## Support informatique



- En cas de problème lié à la participation à distance à une réunion, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur informatique en utilisant une fenêtre de discussion
- En cas de problème plus général, veuillez contacter le secrétariat des commissions d'études de l'UIT-D
- Le mot de passe du réseau WiFi de l'UIT est le suivant: **itu@GVA1211**
- Le Service d'assistance informatique est situé dans le bâtiment de Varembe (bureau V29). Vous pouvez composer le 6666 depuis un téléphone fixe de l'UIT ou écrire un courrier électronique à l'adresse [ServiceDesk@itu.int](mailto:ServiceDesk@itu.int)

---

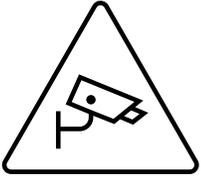
## Réservation des salles



- La salle T105 est à votre disposition. Veuillez contacter le secrétariat des commissions d'études de l'UIT-D pour réserver un créneau
- Les délégués souhaitant réserver d'autres salles sont invités à prendre contact avec l'équipe chargée de la **gestion des salles**  
Bureau V247 (deuxième étage, bâtiment de Varembe)  
Horaires d'ouverture: 8 h 30-12 h 30/13 h 30-17 h 30  
Courriel: [room.management@itu.int](mailto:room.management@itu.int)  
Tél.: +41 22 730 5746

# Questions relatives à l'organisation durant une réunion (2/2)

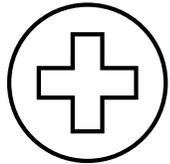
## Sûreté et sécurité



- Le personnel de **sécurité** se tient à votre disposition aux points d'accès des bâtiments de la Tour de l'UIT et de Montbrillant
  - Pour contacter le personnel de sécurité, veuillez composer le #119 depuis un téléphone quelconque situé dans les locaux de l'UIT (ou appuyer sur le bouton d'urgence qui s'y trouve)
- Les délégués peuvent **accéder aux locaux de l'UIT**:
  - Via le bâtiment de Montbrillant. Point d'accès ouvert 24 heures sur 24 (du lundi au vendredi)
  - Via le bâtiment de la Tour. Point d'accès ouvert de 7 h 00 à 20 h 00 (du lundi au vendredi)
  - L'accès le week-end se fait uniquement via le bâtiment de Montbrillant

---

## Santé



- Le **Service médical de l'UIT** se trouve au rez-de-chaussée (0) du bâtiment de Varembe

---

## Objets trouvés



- Les **objets trouvés** peuvent être signalés au personnel de sécurité au point d'accès du bâtiment de Montbrillant

# Outils à votre disposition

- Création d'un compte utilisateur TIES pour accéder aux documents et s'inscrire aux réunions
- Inscription aux réunions physiques et à distance
- Sites web des réunions pour accéder aux documents de réunion de la CE 1 et de la CE 2
- Listes de distribution pour échanger des informations sur une Question donnée à l'étude
- Tableau de bord et répertoire des contributions pour rechercher des contributions et lire des résumés de contribution
- Applications de synchronisation pour les documents et guide d'utilisateur pour télécharger en une fois les documents de réunion
- Participation à distance aux réunions pour favoriser un engagement interactif
- Diffusion sur le web pour suivre les réunions en direct (CE 1 et CE 2) et les réunions passées (CE 1 et CE 2)
- Sous-titrage pour accéder aux transcriptions pendant et après les réunions (comme les documents administratifs (ADM), qui contiennent également les transcriptions des discussions)
- Services de demande de bourses pour participer aux réunions physiques

# Merci!

## Nous contacter

- Nur Sulyna Abdullah, Chef du Département du pôle de connaissances numériques
- Rosheen Awotar-Mauree et Kyung Tak Lee, Conseillers des commissions d'études
- Aeree Baik, Assistante des commissions d'études

+41 22 730 5999

[devsg@itu.int](mailto:devsg@itu.int)

<https://www.itu.int/itu-d/sites/studygroups>

